Master

Master 1 / Master 2

Mention

Sociologie

Parcours

Villes et nouvelles questions sociales

fasest | Université de Lille

MASTER 1 & 2 - Parcours Études numériques et statistique publique
MASTER 1 & 2 - Parcours Métiers de l'expertise du travail et des associations
MASTER 1 & 2 - Parcours Villes et nouvelles questions sociales
MASTER 1 & 2 - Parcours Organisation du travail, diagnostic et ressources humaines

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master Ville et nouvelles questions sociales - VNQS - répond aux besoins de cadres et d'expert·es sur les **questions sociales contemporaines** (autour des inégalités, des jeunesses, de l'éducation, des déviances, des migrations, des générations, du genre) et leurs **dimensions urbaines et spatiales** (ségrégations, habitat et quartiers, espaces publics, espaces ruraux, enjeux environnementaux, projets urbains).

Le Master offre donc une double formation aux enjeux urbains et aux enjeux sociaux tant sous l'angle des pratiques sociales que sous l'angle des politiques publiques.

La formation s'appuie principalement sur les acquis de la sociologie et de l'anthropologie, associés à des éléments de gestion, de droit et d'urbanisme.

SPÉCIFICITÉS ET TEMPS FORTS

Journée d'étude ou voyage d'étude

Durant le Master 1, les étudiant·es organisent une journée d'étude ou un voyage d'étude. C'est un temps de formation par la rencontre avec des professionnel·les, des associations et des habitant·es/usager·es. Exemples :

- Voyage d'études à Marseille : « Précarité et santé communautaire »
- Journée d'étude « Temporalités sociales et politique de la ville au prisme des rapports de genre et de l'appropriation des espaces ».

Atelier d'enquête collective

En 2e année, de septembre à février, les étudiant·es réalisent un travail collectif d'enquête, éclairant et discutant une action publique locale ou les transformations d'un espace, par la réponse à une commande d'une institution publique, par exemple: «Les pratiques collaboratives dans le logement social» (Direction Habitat de la MEL et l'Union Sociale pour l'Habitat).

ORGANISATION DE LA FORMATION

En Master 1, les étudiant·es reçoivent une formation approfondie en politiques publiques, en sociologie, en anthropologie et en méthodes d'enquête et d'analyse. Sur l'aspect urbain, la formation traite des questions de ségrégations urbaines, de déviance, des questions environnementales et rurales. Sur l'aspect social, les cours portent sur les questions migratoires, le genre, les générations.
Un mémoire de recherche ou de stage est réalisé tout au long de la première année.
En Master 2, l'objectif est d'offrir aux étudiant·es une formation approfondie et professionnalisante. L'atelier d'enquête collective est un temps fort de la promotion durant les deux semestres.

- Le stage, d'une durée de 4 à 6 mois, se déroule entre mars et août et fait l'objet d'un mémoire. Il peut être effectué dans différents domaines, à titre d'exemples : l'Agence d'Urbanisme de Lille Métropole, Parc Régional du Livradois-Forez, Réseau Santé Solidarité Lille Métropole.
- Le mémoire de recherche : Les étudiant·es qui choisissent cette voie réalisent un mémoire de recherche faisant une large place à l'enquête de terrain de mars à août.

Quelques exemples de sujets de recherche ; l'occupation de lieux vacants : le cas du community land trust (Liverpool/UK); la rénovation des quartiers populaires à Lisbonne; «Déradicalisation» : des discours médiatiques aux politiques publiques; les dynamiques de groupes des femmes issues des migrations subsahariennes; habitat et habitant·es dans le bassin minier.

PRÉREQUIS

La formation s'adresse :

- Aux étudiant·es ayant reçu une formation en sciences humaines ou sociales (sociologie, anthropologie), en géographie, en philosophie, en économie, en sciences politiques, en sciences de l'éducation, en AES, en psychologie.
- Aux professionnel·les des domaines de l'action publique et associative dans le champ urbain, sanitaire ou social.

ORGANISATION **DE LA FORMATION**

- **2 ANS** de formation organisés sur 4 semestres - **12 SEMAINES** de cours par semestre.
- Les cours du parcours **Villes et nouvelles questions sociales** s'articulent autour de blocs de connaissances et de compétences (BCC), déclinés en Unité d'enseignement (UE) et en enseignements constitutifs (EC).
- Une validation des semestres sous forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System) : 120 crédits pour valider le master.
- Une moyenne de 20 heures de cours par semaine, à compléter nécessairement par un travail personnel régulier.
- Des périodes de **STAGE EN COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES.**

MASTER 1

BCC 1 – Savoirs et outils en analyse sociologique -*Semestre 1*

- Politiques publiques et marchés : état et collectivités territoriales, politiques sociales et de santé, politiques urbaines et marchés de l'habitat, politiques de l'emploi, usages politiques de la statistique
- Méthodologie des sciences sociales : épistémologie des sciences sociales, connaissance des données sociales, analyse d'entretien et observation ethnographique, images et sciences sociales, questionnaires et choix des populations

BCC 2 – Savoirs spécialisés sur la ville et les questions sociales 1 - *Semestre 1*

- Enjeux urbains : anthropologie urbaine : ségrégations au(x) Nord(s) et au(x) Sud(s), sociologie urbaine, ville et déviance

BCC 3 – Outils - *Semestre 1*

- Projet étudiant et professionnel : journée ou voyage d'étude, méthodologie du mémoire ou de stage, anglais, métiers et savoir-faire dans le champ professionnel de chaque parcours

BCC 4 – Savoirs spécialisés sur la ville et les question sociales 2 - *Semestre 2*

- Enjeux sociaux : genre , génération, anglais
- Enjeux territoriaux et environementaux : natures en villes - enjeux, politiques et pratiques sociales, sociologie rurale, migrations et sociétés

BCC 5 – Projet étudiant et professionnel

Semestre 2

- Journée ou voyage d'étude

BCC 6 – Stage

Semestre 2

- Mémoire de fin d'année
- Méthodologie du mémoire ou de stage
- Mémoire de recherche ou de stage

MASTER 2

BCC 1 – Analyse des enjeux autour de la ville et les questions sociales - *Semestre 3*

- Enjeux urbains et spatiaux : action publique et dynamiques urbaines - approches internationales, habitat, habitants, usages des espaces publics, outils de l'urbanisme
- Enjeux sociaux et juridiques : éducation et territoires, migrations et sociétés - approches internationales et juridiques,lutte contre les discriminations - droit au logement, santé communautaire

BCC 2 – Projet étudiant et professionnel

Semestre 3

- Atelier d'enquête collective

BCC 3 – Outils professionnels

Semestre 3

- Analyses quantitatives, articulations aux données quali
- Cartographie, images
- Gestion de budget
- Anglais des projets urbains et sociaux
- Séminaire de suivi de mémoire et de stage

BCC 4 – Stage et outils professionnels

Semestre 4

- Atelier d'enquête collective : rapport et restitution
- Participation aux séminaires du labo
- Écrire un rapport, restituer des résultats
- Rapport de stage ou mémoire de recherche

FRANCE compétences
CERTIFICATION enregistrée au RNCP

Programme sous réserve d'éventuelles légères modifications de cours.

COMPÉTENCES VISÉES

S'appuyant sur les acquis méthodologiques en sciences sociales (sociologie, anthropologie et démographie), les futur·e·s professionnel·les et chercheur·ses seront capables d'interagir avec les différents acteurs de l'action publique : élu·es, technicien·nes, habitant·es et usager·es. Ils et elles seront à même de mettre en oeuvre des politiques publiques, d'effectuer des enquêtes, de produire des analyses sur les relations sociales, réseaux d'acteurs ou encore d'établir des diagnostics de situations locales.

DES PROFESSIONNEL·LES ET DES ENSEIGNANT·ES-CHERCHEUR·SES

Une enseignante, professionnelle des politiques urbaines et sociales d'une collectivité locale, est associée au Master. D'autres professionnel·les confirmé·es interviennent dans les cours ou lors de visites de terrain.

Les cours et l'encadrement des mémoires sont assurés par les enseignant·es-chercheur·ses et chercheur·ses du laboratoire CLERSE (https://clerse.univ-lille.fr/)

EXEMPLES DE MÉTIERS

- Chargé·e de mission Habitat - Agence d'Urbanisme de l'Artois
- Chargé·e d'études qualitatives dans un bureau d'étude
- Chargé·e de mission santé auprès des collectivités territoriales (Atelier Santé Ville)
- Animateur·ice d'une association de lutte contre les discriminations
- Chargé·e de mission habitat participatif (Bailleur social)
- Chargé·e de prévention spécialisé (PJJ)
- Chef·fe de projet en politiques éducatives (Ville)
- Chargé·e de l'évaluation des services civiques (Direction régionale de la jeunesse des sports)
- Chargé·e d'évaluation thématique au Centre ressource développement durable
- Chercheur·se doctorant·e dans un laboratoire de recherche

DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

Le master Villes et nouvelles questions sociales prépare aux métiers de chargé·e de mission ou de chargé·e d'études dans le domaine de l'urbain et du développement social des territoires (politique de la ville, politique sociale, éducation, prévention de la délinquance, politique de l'habitat et logements sociaux, associations du droit au logement et à la santé).

Il dispose d'un large réseau professionnel parmi les bureaux d'études et agences d'urbanisme, des collectivités territoriales, des services de l'État, des organismes HLM, des sociétés d'aménagement, mais aussi des associations.
Ce master prépare également aux métiers de la recherche et l'enseignement par la préparation d'un doctorat au sein du laboratoire CLERSE : https://clerse.univ-lille.fr/

UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille fait de la réussite étudiante une de ses préoccupations majeures et elle place l'insertion professionnelle au cœur de son engagement. Adossée à une recherche de pointe, son offre de formation se veut en phase avec les évolutions des mondes socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacune et chacun, tout au long de sa vie, aux compétences et métiers de demain.

L'Université de Lille, composée depuis 2022 de 11 facultés et 4 écoles partenaires – École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), École Nationale Supérieure d'Architecture de Lille (ENSAPL), École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), Sciences Po Lille (IEP) –, est un acteur des écosystèmes du territoire par les nombreux partenariats (sportifs, culturels, sociaux, économiques…) qu'elle noue, au profit de ses étudiant·es et de ses personnels. Les 6 500 professionnels et intervenants externes qui s'impliquent dans les activités pédagogiques, le développement de chaires et de coopérations pour accompagner les transitions dans toutes leurs formes, sont autant d'exemples de la dynamique engagée. Inspirons demain !

LA FACULTÉ

Faculté pluridisciplinaire aux enseignements à la fois théoriques et pratiques, la Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires - FaSEST - propose une offre de plus de 60 licences et de masters en économie & gestion, études culturelles, géographie & aménagement et sociologie. Ancrée dans le paysage local et international, elle facilite l'insertion professionnelle de ses diplômé·es, notamment grâce au déploiement de l'alternance. Près de 300 enseignant·es - chercheur·ses et plus de 200 professionnel·les apportent leur expertise dans ses formations, constituant un atout considérable pour l'employabilité de ses diplômé·es. Résolument tournée vers l'international, elle permet à plus de 300 étudiant·es d'étudier chaque année dans l'une des 200 universités partenaires dans le monde.

https://fasest.univ-lille.fr
Retrouvez la faculté sur les réseaux sociaux : Instagram, Facebook et Linkedin

CONTACT **ADMINISTRATIF**

Institut des sciences sociales

- Université de Lille - Campus Cité scientifique
- Secrétariat pédagogique : Anne Menet
- m1shs-socio@univ-lille.fr
- master2-vnqs@univ-lille.fr
- Tél : + 33 (0)3 62 26 85 82

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Blandine Mortain (Master 1)

- blandine.mortain@univ-lille.fr
- Tél : +33 (0)3 20 33 60 53

Cécile Vignal (Master 2)

- cecile.vignal1@univ-lille.fr
- Tél : +33 (0)3 28 77 85 28

MODALITÉS D'ACCÈS

EN MASTER 1

L'admission en première année de master est subordonnée à l'examen du dossier du/de la candidat-e selon les modalités suivantes :

Mentions de licence conseillées

- Administration économique et sociale
- Économie / Économie gestion
- Histoire / Géographie et aménagement
- Science politique / Philosophie
- Mathématiques / MIASHS / Informatique
- Sciences sanitaires et sociales
- Sciences sociales / sociologie

Capacité d'accueil : 25 en master 1

Modalités de sélection : Dossier / entretien

Procédure et calendrier national de recrutement sur monmaster.gouv.fr

- Dépôt des candidature du 26/02 au 24/03 inclus
- Examen des candidatures du 02/04 au 28/05
- Phase principale d'admission : 04/06 au 24/06
- Phase complémentaire : 25/06 au 31/07

Critères d'examen du dossier

- Connaissance de l'offre de formation dispensée
- Motivation et fort intérêt pour les thèmes centraux
- Licence parmis les mentions conseillées ci-dessus
- Adéquation du projet professionnel avec la formation

Déposez votre candidature sur la plateforme

https://monmaster.gouv.fr

EN MASTER 2

La formation s'adresse en priorité aux candidat·e·s ayant validé le Master 1 de la mention à l'Université de Lille.

Renseignez-vous sur les modalités d'accès dérogatoires en Master 2 en consultant le catalogue des formations de l'Université de Lille.

La candidature en Master 2 doit être réalisée sur la plateforme de l'Université de Lille : https://ecandidat.univ-lille.fr

Retrouvez toutes les informations utiles dans le catalogue des formations de l'université de Lille :

https://www.univ-lille.fr/formations

L'ACCOMPAGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Bénéficier d'un aménagement

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiant·es qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiant·es de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéen·es concerné·es par une réponse Parcoursup « Oui si », étudiant·e en situation de handicap, sportif·ve et artiste de haut niveau, service civique, étudiant·e en exil...

www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/

S'informer, S'orienter

Le SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation - est ouvert à tous les publics : informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation, entretiens personnalisés.

- www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter

Préparer son insertion professionnelle

Le BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle propose aux étudiant·es un accompagnement à l'insertion professionnelle (stage et premier emploi), à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

- https://www.univ-lille.fr/formation/preparer-son-insertion-professionnelle
- stages-fasest@univ-lille.fr

Oser l'alternance

Pour acquérir simultanément des compétences, un diplôme et une expérience professionnelle, plus de 220 parcours sont proposés en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage).

- https://formationpro.univ-lille.fr/alternance
- alternance-fasest@univ-lille.fr

Se former tout au long de la vie

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. La direction de la formation continue et de l'alternance propose des accompagnements individualisés au service de votre projet (VAPP, VAE).

- https://formationpro.univ-lille.fr/
- formationcontinue-fasest@univ-lille.fr

Et l'international !

Le service des relations internationales accompagne les étudiant·es dans leur mobilité : programme d'échanges ou mobilité individuelle, stage, cours de français pour les étudiant·es internationaux·ales...

- https://international.univ-lille.fr/
- international-fasest@univ-lille.fr

Responsable de la rédaction : Vice-présidence Formation - Coordination : SUAIO - Maquette et réalisation : Communication - Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Imprimé en janvier 2024